De : Accès à l''information - Saguenay–Lac-Saint-Jean
À :
Objet : RE: 200881459 Demande d''accès à l''information (Ref)
Date : 24 octobre 2024 15:17:00
Pièces jointes : image001.png
image002.png
image003.png
image004.png
image005.png
2015-05-13_Compte_rendu_appel_urgence_biffé.pdf
Avis de recours_2020.pdf
Art. 23-24.pdf
Art. 53-54.pdf
image006.png

V/Réf. :

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 7 octobre concernant le 2000, avenue du Pont Sud à Alma.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.
L'équipe de l'accès à l'information
Bureau du Saguenay-Lac-St-Jean/WH
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parc
www.environnement.gouv.qc.ca

Urgence-Environnement Québec

COMPTE RENDU D'APPEL LIGNE UE

190 km

Intervention SAGO (UE) : 300963 014

C.R. COG : 02-20150513-0567

ALERTE Ligne UE ☒ ou Ligne COG ☐

Date de l'appel au COG : 2015-05-13	Heure réception appel : 10h04	Reçu par : Stéphanie Roy-Bourget
Date événement : 2015-05-13	Heure événement : Présentement	Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Alma N° de la ville : 93042	Adresse de l'événement : **au poste d'essence Canadian Tire, avenue du pont sud, face au magasin Canadian Tire**	Précisions sur la localisation (point de repère) :

Milieu touché				Présence de cours d'eau à proximité : non ☐ oui ☐ Nom(s) :
1 : Sol	2 : Eau	3 : -----	4 : -----	
Précisions milieu touché : **Dans les égoûts et beton/asphalte**				

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Déversement ou fuite d'hydrocarbures	Autre :
Situation maîtrisée : Oui ☐ Non ☒ (risque d'aggravation)	Précisions :

Description sommaire de l'événement : Travaux de changement des réservoirs d'essence de la station service Canadian Tire, et quand le réservoir est sortie quelqu'un a cogné sur le réservoir pour faire couler le reste de l'essence qui a coulé au sol jusqu'au égoût de la ville. La personne a mis du sable sur la coulisse qui mène à l'égoût.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause : Hydrocarbures	Détail : essence à voiture	Qté déversée : Inconnue	Qté réservoir (si connu) : Inconnue
Produit (s) en cause : -----	Détail :	Qté déversée :	Qté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause : -----	Détail :	Qté déversée :	Qté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause **(autres) :**		Qté déversée :	Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur art 53-54 art 53-54	Fonction : art 53-54 art 53-54	N° de téléphone : art 53-54
Organisme :		
Nom personne à rappeler : ou IDEM à précédent ☒	Fonction :	N° de téléphone : - #
Organisme :	Adresse :	N° de téléphone : - #
Nom (personne ou cie) du responsable présumé de l'urgence (si différent) :	Adresse :	N° de téléphone : - #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ☒ ou Différé ☐

N° de région : DR-02 Saguenay	Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 10h09
Nom de l'intervenant de garde UE : Sébastien Lessard	Heure du retour d'appel : 10h14
Commentaires :	

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 10h50

Signature COG : _____ DATE : **2015-05-13**

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention : Signalement ☐ Téléphonique ☐ Terrain ☒	☐ dossier transféré au CCEQ, secteur -----
	☐ dossier transféré autre secteur :

Commentaires : Le lieux appartient à 9052-7623 Québec inc. (Candian Tire). J'arrive sur place à 11h00 et je me présente à M. Carol Lavoie de Ville d'Alma. Il a effectué une vérification et n'a rien vue. Peu de temps après,

arrive M. Rodrigue Lachance, contremaître pour art 23-24 Il m'explique qu'il est en charge de l'excavation et que l'entreprise art 23-24 s'occupe de remplacer les réservoirs à essence pour un gros réservoir diesel.

J'effectue une visite des lieux mais je ne constate rien en particulier excepté un minime déversement de diesel en provenance d'un réservoir dans une boîte de pick-up qui serait causé par un trop plein et l'expension du réservoir. Il y a moins que 1 litre au sol en récupération.

M. Junion Tremblay, Co pour art 23-24 m'indique que les réservoirs ont été lavés puis pompé par art 23-24 avant d'être placé dans un camion pour être acheminé chez art 23-24 Des échantillons d'eau du fond de l'excavation et du sol ont été prélevées.

Je ne constate aucune odeur d'hydrocarbure sur les lieux.

Une pompe dans le fond de l'excavation retire les eaux et les achemines directement dans un pluvial.

Je quitte à 11h47.

Signature intervenant UE : _____ DATE : 2015-05-13

Sebatien Lessard

Commentaires :

Signature du coordonnateur : _____ DATE : _____

art 23-24

C'est payant de faire le plein ici

LA BELLE BOUTIQUE
Club Chaussures
ROSSY
sushi shop